

où elles ne rencontrèrent que l'esclavage, les supplices et le désespoir.

Cependant don Diégo Colomb, le fils du célèbre navigateur, sollicitait, après la mort de son père, le gouvernement de Saint-Domingue. Il l'obtint enfin avec le titre d'amiral, et vint en 1509 remplacer Ovando.

Le nouveau gouverneur tenta des projets de réforme, et voulut adoucir les abus des *repartimientos*; mais les turbulents colons firent entendre de si audacieuses réclamations, qu'il fut obligé de céder, et de prendre sa part des bénéfices de ces cruelles exploitations.

Toute la durée du gouvernement de Diégo se passa en luttes perpétuelles et en efforts infructueux : il ne put ni améliorer le sort des indigènes, ni assurer la prospérité de la colonie. Son honnête impuissance ne lui valut que des accusations; et après plusieurs années de vaines tentatives, les plaintes unanimes des colons le firent rappeler en Espagne (1523).

Il fut remplacé par Roderigo Albuquerque, homme plus cruel encore que tous ses devanciers. Les persécutions et les massacres continuèrent avec une si effrayante énergie, que le nombre des naturels se trouva bientôt réduit à moins de quinze mille. On assure qu'au moment de la découverte l'île comptait trois millions d'habitants!

Cependant une voix généreuse s'était élevée en faveur des Indiens. Barthélemy Las-Casas avait été témoin de leurs maux, et, touché de compassion, il consacra sa vie à la défense de ces infortunés. Ses écrits, ses sollicitations, ses actives démarches, arrachèrent à l'inertie des souverains quelques édicts de soulagement. Mais de hauts personnages possédaient des domaines dans le nouveau-monde; et le système des *repartimientos* leur était trop favorable pour que les plaintes religieuses de Las-Casas eussent quelque efficacité. Pour sauver ses protégés, l'ami des Indiens eut alors recours à un singulier expédient. Il sollicita pour les Espagnols des Indes la permission de faire la traite des nègres, afin que leur service dans les établissements ruraux et dans les mines permit de rendre moins dur celui des naturels.

Singulière aberration d'une charité incomplète! L'amour exclusif de Las-Casas pour une race l'appelle à en sacrifier une autre; et parce qu'il a fait un échange de victimes, son cœur compatissant s'applaudit.

Ajoutons cependant, pour excuser un peu cette étrange logique, que l'idée première de cette substitution n'appartient pas à Las-Casas. Déjà, en 1511, une cédule royale ordonnait de transporter aux îles des nègres de la Guinée, attendu, y est-il dit « qu'un nègre fait plus de travail que quatre Indiens. » Ici du moins la substitution est motivée. Mais peu après, la traite des nègres est excusée par les pitoyables arguments d'une compassion exclusive. De nouveaux ordres relatifs au même objet, datés de 1512 et 1513, sont motivés « sur les représentations faites par les religieux de Saint-François au sujet du malheureux état où les Indiens étaient réduits, et pour améliorer leur sort. » Or la proposition de Las-Casas fut faite en 1517. Mais, quoiqu'il n'eût pas l'initiative de cette cruelle charité, ses instances eurent pour effet de régulariser une idée jusque-là peu appliquée.

Il est à remarquer, du reste, que ce fut une cruauté inutile. Las-Casas ne sauva pas la race indienne, qui à Saint-Domingue périt tout entière. Ses imprévoyantes sympathies ne firent que préparer des successeurs aux victimes qui excitaient ses pleurs. Bientôt, en effet, la férocité des Espagnols de Saint-Domingue allait manquer d'aliments. Au moment où Las-Casas écrivait, il ne restait plus, d'après son propre témoignage, en 1542, que deux cents indigènes dans l'île. La race nègre venait donc bien à propos combler le vide.

Il est constant que les efforts de Las-Casas eurent une grande influence sur l'extension de la traite; elle s'organisa d'une manière régulière. Une licence d'introduction de quatre mille nègres de la Guinée fut accordée. Il était temps; la race indigène avait disparu.

CHAPITRE II.

Esclavage des nègres. — Améliorations de la colonie. — Sa décadence.

Les rêves brillants de Colomb et de ses